

# Compte-rendu du Conseil d'Ecole n°1 du 18/10/2021

## I. Rentrée 2021

### 1. Présentation de l'équipe

Il y a 115 élèves dans l'école : 47 en maternelle, 68 en élémentaire. 2 élèves sont arrivés fin septembre en maternelle. Présence de 2 élèves nés en janvier 2019, scolarisés en TPS-PS.

14 PS, 15 MS, 18 GS, 11 CP, 16 CE1, 17 CE2, 13 CM1, 11 CM2.

PS-MS :  $14 + 9 = 23$

CE1-CE2 :  $5 + 17 = 22$

MS-GS :  $6 + 17 = 24$

CM1-CM2 :  $13 + 11 = 24$

CP-CE1 :  $11 + 11 = 22$

### 2. APC, bulletins, cahier de liaison

Cette année, nous avons choisi de fonctionner par e-mail plutôt que d'utiliser le carnet de liaison, notamment après avoir fonctionné ainsi pendant le confinement. Nous utilisons moins de cahier et de papier, mais cela nous permet également de vous tenir informés au plus vite en cas de problème covid entre autre, et de joindre plus facilement certains parents qui fonctionnent mieux avec cet outil, plutôt qu'au fond du cartable. Si nous avons besoin d'une signature obligatoire, nous imprimons le document, sinon, nous considérons qu'une simple réponse par mail suffit. Un prochain ENT sera mis en place au sein de l'école (ENT Eclat), de la même manière que l'année dernière. Il sera certainement opérationnel à partir de la rentrée de novembre. Il remplacera les mails totalement.

Classe de PS-MS : cahier de vie important également, ne pas hésiter à participer davantage (travail sur le langage et lien avec les familles). En revanche, très bonne participation au cahier de vie de la mascotte. Lien avec les parents est très important.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires sont orientées sur le thème des fondamentaux. Tous les élèves peuvent y participer, par petits groupes. Ces activités sont réalisées le lundi, mardi et/ou le jeudi de 16h30 à 17h15. Elles sont proposées par les enseignants et soumises à l'accord des parents. M. S propose également des temps de relaxation, dans le cadre de ses IAPE (Indemnités pour les Activités Péri-Educatives) les mardis entre 16h30 et 17h30.

*Question de parents sur les APC en PS-MS : les APC sont proposés par les enseignants en fonction de la concertation réalisée en conseil de maîtres. Seule la directrice peut contrôler les heures d'APC effectués par chacun. C'est l'enseignant qui dresse la liste des élèves qui y participeront. L'organisation actuelle est strictement la même que l'année dernière.*

Bulletins et Livrets de compétences sont donnés par semestre (février et juin). Des rendez-vous individuels complètent la communication, en décembre et en juin.

Bulletins de l'école élémentaire : ils sont à consulter sur le site Educonnect, vous recevrez bientôt vos identifiants pour ceux qui n'ont pas reçu le document l'année dernière ; les autres se verront recevoir un mail s'ils n'ont pas activé leur compte.

## II. Le Projet d'école

Projet d'école : élaboré l'année dernière au vu des observations et de l'étude de l'école, et valable jusqu'en 2023. Nous avons réfléchi à 3 thèmes principaux à travailler, d'après nos observations et notre analyse des élèves, de l'école.

Axe 1 : travailler de la PS au CM2 sur la production d'écrits car les enseignants ont constaté qu'en CM, la construction syntaxiquement correcte d'une phrase en CM n'était pas forcément acquise (situations réelles, dictées à l'adulte en maternelle, encouragement oral)

Axe 2 : Développer l'entraide, l'empathie, la solidarité au sein de l'école tout en faisant en sorte que chacun ait une meilleure estime de lui-même, gère mieux ses émotions et respecte les différences. -> Les enfants ont souvent un

comportement de repli sur eux-mêmes, à se dévaloriser. Il faut pouvoir encourager les actions de solidarité entre les enfants eux-mêmes y compris. Il faut améliorer leur estime d'eux-mêmes, la gestion de leurs émotions. (Travail sur les émotions, les nommer, comment les gérer, ateliers philosophiques, faire du sport dès le matin, rendre l'élève acteur de ses progrès).

Axe 3 : Développer l'autonomie des enfants et des élèves, quelle que soit leur particularité ; améliorer l'autonomie de l'enfant (vestiaire piscine) et de l'élève (travail plus autonome, soin du travail et du matériel, motricité fine développée)

### 1. Bilan de la période 1

Thèmes de l'année : voyage dans le temps, voyage en France

Le 21/10 : **Cross** en faveur de la recherche contre le cancer, dans le cadre du projet Aidons la Vie, organisé avec la mairie et l'association Dépendances 21 Loisirs. Il pourra être reporté au 22/10, suivant la météo. Les enfants de maternelle courent environ 30 minutes et les élémentaires environ 1 heure, en respectant les « bulles » sanitaires maternelle, élémentaire. Il va faire frais, mais le temps nous permet également de pouvoir prendre un goûter offert par la mairie juste après. Les participants peuvent s'ils le souhaitent apporter 2€. Nous avons apporté notre pierre à l'édifice. Merci aux parents volontaires, à la mairie et à Dépendances 21 Loisirs pour l'aide à l'organisation, au petit goûter, à tous le matériel prêté.

Septembre-décembre, sur 10 séances : **piscine** pour les CM1-CM2, tous les CE1 et les CP. Les accompagnateurs qui se sont proposés en début d'année ont été autorisés par l'Education Nationale. 95€ par bus pour les transporter à la piscine olympique.

Pour les MS-GS : priorité aux GS par le plan piscine. Apprentissages plus massés, sur 6 séances d'affilée. Besoin d'accompagnateurs B1 et B2 le matin (séance de 9h40 à 10h20). Proposition de passage d'agrément (valable 5 ans) le 8 et le 15 novembre. Une information sera donnée aux parents.

*Question parents : nombre de séances ; nombre d'accompagnateurs.*

- ➔ *pas défini par les enseignants, il s'agit d'un cycle piscine en lien avec la piscine olympique, nombre de séances décidé nationalement.*
- ➔ *Pas beaucoup de volontaires en effet. Besoin de parents pour aider dans nos projets, c'est indéniable.*
- ➔ *Remerciements sincère pour les quelques parents toujours volontaires pour accompagner les élèves à la piscine, de manière efficace, engagée. Deux personnes B2 prennent un groupe dans l'eau, ce qui n'est pas facile. Bravo et merci !*
- ➔ *Besoin d'accompagnateurs pour les séances après les vacances + pour la classe de M. SUJAT en juin.*

CE : travail avec l'association **Epopia** – Ce projet va nous tenir toute l'année : il va obliger les enfants à lire les lettres envoyées par leurs sujets, à leur répondre en écrivant des lettres en réponse que nous enverrons par La Poste, à trouver ensemble des solutions aux problèmes posés dans le royaume. Brocéliande nous écrit, nous répondons, et en fonction de nos réponses, l'histoire se poursuit. 6 courriers au total nous seront envoyés. Nous allons travailler la lecture-compréhension, l'écriture/rédaction, la coopération et le vivre ensemble, sans compter les projets en arts, questionner le monde, vocabulaire et autres. Il s'agit d'un projet proposé par une association, Epopia, qui répond à nos courriers et fait avancer notre histoire en fonction de nos réponses ; ce projet est entièrement financé par la coopérative (150€).

Semaine du **goût** : CM et PS-MS : ateliers cuisine, notamment autour des pommes (les pommes vues par les 4 sens) en lien avec les projets artistiques et les ateliers d'apprentissage en classe. Merci aux parents qui sont venus aider en CM.

MS-GS : élevage de phasmes ; travail sur les champignons, la **nature** en fonction des saisons.

Thèmes de travail en **périscolaire** : regroupement des groupes en élémentaire permet davantage de projets et de cohésion. Les plus grands développent le thème des métiers, les CP, les super-héros, et les maternelles les

animaux. Ils ont 2 jours de jeux libres, et deux jours de jeux collectifs pour travailler le vivre-ensemble, la cohésion. Des jeux-concours seront organisés par période, à faire avec les parents. De même, l'organisation de chasses aux trésors est rendue possible au moment du périscolaire (les parents viennent les chercher plus tard + protocole sanitaire moins strict).

Changement de lieu de **cantine** (Salle Jean Herbin désormais): cela permet d'avoir plus de places à l'inscription (pic à 75 enfants inscrits), plus pratique et plus facile d'utilisation, et diminue le bruit au sein de la cantine. La mairie souligne que cela aura vocation à être pérenne (investissement sur le long terme, même s'il y a moins d'enfants).

*Question de parents : régime alimentaire*

➔ *Toujours respecté : il doit être inscrit sur la fiche d'inscription, Mélanie connaît aussi les enfants.*

*Question de parents : chauffage à la cantine ?*

➔ *Le chauffage est mis en route ; attention parfois l'aération en ces temps frais rend la température plus fraîche. Le maire souligne qu'une étude d'amélioration du chauffage est en cours.*

## 2. Projets pour l'année en cours

**Bibliothèque** : La venue à la bibliothèque des classes est en cours d'étude avec la mairie, les bibliothécaires et la préfecture. En revanche, les bénévoles nous ont préparé des piles de livres selon des thèmes choisis par les enseignants, que nous renouvelerons régulièrement. Merci à elles !

CP : voyage en France par l'intermédiaire des **cartes postales** sur les régions de France : des classes de CP-CE1 de toute la France travaillent sur leur propre région et envoient leur travail aux autres classes en période 2-3. Nous recevrons donc les cartes postales des 10 autres régions après janvier.

**USEP** : uniquement l'élémentaire ; attention en fonction du protocole sanitaire.

décembre : handball pour les CM1-CM2

avril : ping-pong cycles 2

janvier : balle au capitaine pour les cycles 2

mai : natation en cycle 2

février : jeux de lutte pour les CM

juin : petit tour à vélo CM

mars : jeux traditionnels cycles 2

**Tennis** : cycle à prévoir tous les lundis après-midi pour les CM, en période 3, de janvier à février, au CREPS de DIJON. Des étudiants apprennent à enseigner le tennis, les élèves en profitent pour faire du sport.

Nous allons de nouveau participer au concours des **Incorruptibles** : les enfants doivent lire plusieurs livres imposés, des activités complémentaires sont proposées par l'association (jeux, questionnaires) ; ensuite, au mois de mai, les enfants votent pour leur livre préféré et les résultats sont ensuite publiés. Le coût de 4 jeux de livres (maternelles x2, CP, CE1) est de 250€ environ.

Nous participerons à la rédaction **d'articles** dans la gazette communale « Neuilly-Crimolois actualités »

**Photo scolaire** au printemps, à voir pour les photos de fratries et de portraits, forcément avec un fond scolaire (question de neutralité commerciale).

**Permis piéton** pour les élèves de CE2, avant les vacances de Noël je pense, en lien avec la gendarmerie de Quétigny. Validation par un examen national effectué par les gendarmes.

Pour Noël : réalisation d'un sac isotherme ou d'un sac en toile, sur le même principe que les torchons ou les tabliers de l'année dernière, grâce à **Initiatives**. Les dessins et commandes seront envoyés suffisamment rapidement pour que les commandes soient reçues avant Noël.

Inscription de l'école élémentaire au projet **Ecole et Cinéma** : les enfants vont visionner 3 films au cours de l'année scolaire, dans la salle de cinéma Eldorado à Dijon. Ensuite, ils seront étudiés en classe, prolongés, les enfants pourront donner leur avis, exercer leur avis critique. Le coût du transport est assuré par la coopérative scolaire

(100aine d'euros par bus), ainsi que le prix des places de cinéma, qui est de 2.50€ par personne. Nous verrons comment cela s'organise pour le premier film qui est prévu pour novembre-décembre.

Projet proposé par la mairie : **conseil municipal** de jeunes avec les CM ? A voir en relation avec les délégués dans chaque classe ?

**Plantations** en maternelle : entraînement au concours écoles fleuries, plantation de bulbes.

**Concours d'écriture** national pour les classes d'élémentaire : organisé par les Editions MDI au niveau national, chaque enfant écrit un texte sur 1 page du cahier 17x22, de chaque classe. Le thème est le voyage.

PS-MS : inscription de la classe à **Latitude 21**, une association sur Dijon qui fera intervenir sur l'école une personne qui parlera aux enfants de l'éveil à la nature ; **élevages** de papillons et escargots au printemps ; développement des différents coins de langage dans la classe (instauration d'un **coin docteur**, en collaboration avec un infirmier/ pompier en classe) ; entraînement aux sorties et au déplacement en sécurité par des petites sorties au **Jardin Conservatoire**.

PS-MS : sorties au Jardin Conservatoire pour apprendre à se déplacer ensemble, en rang, marcher ensemble et en profiter pour observer la nature autour de soi.

*Questions de parents : sensibilisation des écrans ; abonnements aux livres par l'école ; théâtre ; découverte des métiers ; circulation devant l'école ; ramassage des crottes et déchets ; sorties ; sportif de haut niveau ; proposition d'aide administrative pour les difficultés financières ; etc.*

➔ *Les parents peuvent proposer des actions réalisables dans le cadre de l'école, mais en dernier recours, ce sont les enseignants et la directrice, voire l'inspection qui autorisent, prennent la responsabilité, organisent ces fameuses sorties. Nous rappelons que nos projets interviennent dans le cadre du projet d'école, dans le cadre de programmes à respecter et que le rôle principal de l'école n'est pas la sortie en soi, même si on peut en tirer des bénéfices et des apprentissages. Certaines propositions sont impossibles à réaliser dans le cadre de l'école (crottes ; propositions d'aide financières ; parents aux passages piétons). Le conseil d'école ne peut pas être le lieu de toutes les propositions individuelles de sorties personnelles. Nous entendons vos propositions, et certaines sont déjà en cours dans l'école ou au périscolaire et avec la mairie avec qui nous travaillons étroitement, si on écoute les projets de chacun.*

### III. Le cadre de vie

#### 1. Le protocole sanitaire

##### Protocole sanitaire de la rentrée : niveau jaune

Il s'agit d'accueillir tout le monde, en respectant certaines conditions : « bulles de contact » et séparation entre les bulles (récréations échelonnées, lieux d'accueils différenciés également pour éviter l'attroupement devant l'école). Pas de distanciation dans les sanitaires au sein d'une même classe. Masque pour tous les élèves à partir du CP, sauf en récréation ou en sport. Activités sportives d'intérieur limitées.

Quelles bulles ? Maternelles ensemble car du décroisement est organisé au sein de la bulle ; élémentaires avec classes séparées, récréations séparées. Attention, les lundis, les 3 classes sont mélangées pour aller à la piscine (avec masque tout de même dans le bus).

Ménage prévu le soir pour toutes les classes, sanitaires et points de contact deux fois par jour. Aération des locaux plusieurs fois par jour. Lavage de mains régulier à l'entrée, la sortie, avant et après la récréation. Mairie fournit les produits désinfectants, le gel hydro-alcoolique, l'organisation des différents points d'accueil.

Le périscolaire/cantine respectent les mêmes conditions que nous. En cas de cas positif au sein de la classe, la classe ferme automatiquement.

##### Protocole du mois d'octobre : niveau vert

Plus de masque pour les élémentaires. Plus de limitation en sport. « Bulles » peuvent être agrandies avec des précautions : récréations en élémentaire avec 2 classes seulement, pas tout le temps. Les adultes gardent leur masque. Les gestes barrières, les autres points restent les mêmes.

Attention, en protocole vert : les points de contact ne sont pas obligés d'être faits deux fois par jour, et ne le seront plus à la rentrée de novembre (protocole vert).

Tests salivaires – protocole expérimental : enfant positif – test de toute la classe dans les 24 heures ; port du masque provisoirement pour les élémentaires – test à nouveau au bout de 7 jours. Si positif, dans tous les cas, isolement de 10 jours, comme d'ordinaire. Tests gratuits, autorisation demandée aux parents. Si les parents refusent le test, l'enfant sera isolé, comme si la classe fermait.

## 2. La sécurité

Le PPMS a été mis à jour. Le premier exercice attentat-intrusion a été effectué lundi 11/10. L'exercice d'évacuation s'est bien déroulé. Un exercice de confinement sera à prévoir au cours de l'année. Question du lieu de regroupement en maternelle : la salle de motricité et hall d'accueil. Les consignes aux parents ont été données par mail.

Un exercice d'évacuation incendie a également été effectué le 21/09. Tout s'est très bien déroulé, les enfants commencent à avoir les bons réflexes, même pour les enfants de maternelle. Tout le monde évacue en moins de 3min en élémentaire (la 5<sup>ème</sup> classe fait plus de trajet).

Questions de parents sur la sécurité à l'accueil en PS :

- ➔ *Les années précédentes, beaucoup d'enfants de PS étaient perturbés de cet accueil. Nous avons donc choisi de modifier cet accueil, de permettre une transition plus douce et plus bienveillante pour les petits, conformément aux programmes et recommandations de l'Education Nationale. L'expérience de la séparation entre l'enfant et sa famille requiert l'attention de toute l'équipe éducative, particulièrement lors de la première année de scolarisation. L'accueil quotidien dans la salle de classe est un moyen de sécuriser l'enfant. L'enseignant reconnaît en chaque enfant une personne en devenir et un interlocuteur à part entière, quel que soit son âge. Il s'agit d'établir une relation de confiance avec les familles, dialoguer et communiquer avec eux. C'est le début de la scolarisation, il faut que les familles comprennent comment s'organise l'école, quelles sont les attentes, comment fonctionne l'école maternelle si particulière, tout en communiquant avec les personnels. On fait attention au rythme spécifique de chacun. La transition est plus douce.*
- ➔ *Cas de la classe de MS-GS : les enfants sont plus autonomes et connaissent le fonctionnement de l'école. Par ailleurs, la configuration des locaux ne permet pas d'accueillir les parents dans le couloir bien trop petit. Le maître accueille les enfants à la porte de sa classe, qui est pile à côté de celle donnant sur l'extérieur.*
- ➔ *Actuellement : le rôle de l'ATSEM est bien défini par l'enseignant. Elle gère le groupe classe et la sieste. L'enseignant accueille les élèves. Ce sont également les parents qui initient la séparation, ce n'est pas à l'enseignante d'aller chercher l'enfant.*
- ➔ *Modification à la rentrée si trop de critiques apparaissent : les parents laissent leur enfant à la porte et les enseignants et ATSEM se chargeront de lui. Trop de critiques formulées. Une façon de faire bien moins bienveillante, moins de présentation des travaux, moins de dialogue et de dialogue possible.*
- ➔ *Pour le moment, l'accueil reste identique, les parents sont contents de ce fonctionnement plus bienveillant.*

## 3. La sécurité au sein de l'école – réponses aux questions

Questions de parents : la violence au sein de l'école

- ➔ *Il faut séparer les problèmes individuels et isolés d'un problème de violence généralisé. Attention aux mots utilisés. La plupart des problèmes sont à régler avec l'enseignant de votre enfant, avec le personnel de cantine. Nous surveillons, nous alertons, nous écoutons, nous sanctionnons dans le respect du règlement intérieur départemental, nous réglons quotidiennement des problèmes entre les enfants. Certains enfants sont difficiles à gérer mais rien n'est absolument définitif, et rien ne se règlera en 1 jour. Attention à ne pas généraliser des faits, qui peuvent être par ailleurs déjà réglés.*
- ➔ *l'école n'est pas un champ de bataille en pleine guerre civile : les enseignants, l'ATSEM et le personnel périscolaire sont des professionnels, il faut travailler en confiance. Nous co-éduquons les enfants à la vie en collectivité. Certains faits sont en effet importants, ne sont pas minimisés ici. Mais ce genre de questions n'a rien à faire en conseil d'école, qui n'est pas un lieu de règlement des conflits.*

- ➔ *Les parents doivent se renseigner auprès de l'enseignant de leur enfant. Les questions de ce genre, y compris anonymes n'ont rien à faire en conseil d'école. Il faut savoir avec qui régler le problème. Le conseil d'école ne règle pas les problèmes individuels.*
- ➔ *Les parents ne peuvent aller voir eux-mêmes les parents des autres élèves : tout conflit se règle à l'école, par l'école. D'abord parce que les faits ne sont pas toujours précisément ceux que vous raconte votre enfant, ensuite parce que ce n'est pas aux parents de faire la loi à l'école. J'ai déjà rappelé ça il y a quelques années par une longue lettre explicative aux parents. Déjà 3 altercations de parents devant l'école qui règlent les problèmes des enfants entre eux, c'est contre-productif !*
- ➔ *Il faut avoir confiance en les professionnels que nous sommes. Nous surveillons la récréation, oui ! Lorsque votre enfant vous rapporte un fait, tout n'est pas forcément exact, et l'affaire peut déjà avoir été réglée. Il faut se renseigner, et faire confiance à l'enseignant. On ne peut rapporter tous les faits qui se passent au cours de nos moments de vie. Il faut apprendre à l'enfant à gérer ses émotions.*
- ➔ *Ne pas oublier que nous travaillons avec un groupe. Nous n'oublions pas l'individu, mais l'école est le lieu de la collectivité. Tout ne se gère pas comme à la maison.*

Au périscolaire : échelle de sanctions, fiches de comportement. Dans tous les cas, le parent est averti dans la mesure du possible.

Dans toute l'école : règlement de l'école, règlements de classe ; sanctions, discussion, compréhension, apprentissage du vivre ensemble systématique ; présence de conseils de classe pour discuter du vivre ensemble, du respect, les élèves s'approprient leur classe, s'y investissent, proposent des solutions aux problèmes, conflits, suggèrent des idées ; présence de règlement de classe reprenant les éléments du règlement de l'école, présence de boîtes à problèmes, d'échelles de sanctions, de moment d'études de situation en langage, etc.

*Question de parents : aide à la confiance en soi pour oser lever la main*

- ➔ *Dans toutes les classes, les enfants sont accueillis avec bienveillance, sont encouragés, aidés, en respectant chaque personnalité. Il y a plein d'activités en classe qui permettent à l'enfant d'oser davantage à parler devant les autres et au fur et à mesure prendre confiance en lui (récitation de comptines, de poésies, présentations orales, exposés, conseils de classe, etc.). Cela fait partie des programmes.*

#### **4. Les travaux, matériel**

Nous remercions la mairie pour les crédits alloués à l'école qui nous permettent d'acheter le matériel souhaité.

Merci également à la mairie pour les travaux réalisés dans l'école : fontaine réglée, fuite d'eau dans les toilettes élémentaires, mur en noir tableau à la maternelle, évacuation d'eau à la maternelle, rideaux en élémentaires, bacs de terre, photocopieur en maternelle et en élémentaire. Les menus travaux sont demandés régulièrement par l'école et sont toujours pris en compte très rapidement, nous les en remercions, ainsi que les secrétaires de mairie qui œuvrent toujours en ce sens.

Plan de relance numérique : accordé par l'Etat à la commune. Achat de 15 chromebooks pour l'école. Nous aurons une formation de notre ERUN pour nous en servir dans les meilleures conditions, et les utiliser au mieux.

*Questions de parents : cour de la maternelle*

- ➔ *Mairie : Evacuation de l'eau faite. A voir si cela se fait correctement dans les faits. Réunion à organiser au mois de novembre avec enseignants/parents élus pour l'aménagement, le revêtement, etc. Des devis sont établis. La réfection de la cour sera réalisée au budget 2022 de la commune.*

*Question de parents : eau trop froide en maternelle*

- ➔ *Mairie : Difficile de mettre de l'eau chaude à cause des problèmes de bactéries (salmonelles), compliqué de faire revoir tout le circuit.*

Précisions de la mairie : peinture bleue de la façade périscolaire sera à envisager + bacs à fleurs

Autre essai de sortie des élèves pour la classe des CP de Mme R, afin d'éviter le regroupement de personnes sur la voirie à un moment de circulation des voitures autour de l'école (au niveau du passage piéton devant le périscolaire, à l'élémentaire..

Salle de réunion proposée aux parents d'élèves : salle du conseil de Crimolois, à voir avec Mme B.

Demande d'un passage piéton au niveau de l'impasse avant d'aller au Jardin Conservatoire, afin d'avoir un lieu de passage sécurisé pour les classes. Mairie ok.

#### **IV. Le règlement Intérieur de l'école**

Le règlement intérieur est approuvé et voté à l'unanimité. Il sera envoyé par mail aux familles.

#### **V. La vie scolaire**

##### **1. La coopérative scolaire (mandataire : M. S)**

Bilan au début de l'année : 6738 €

Nous remercions les parents pour leurs cotisations à la coopérative scolaire.

L'école s'est abonnée à Petit Quotidien pour les CE1-CE2 (49€) et JDE pour les CM (54€). Le coût du transport à la piscine est de 95€ par bus (Keolis). C'est la mairie qui prend en charge les transports sur ces 10 séances. L'entrée à la piscine est gratuite (Grand Dijon). L'inscription au concours des Incorruptibles a coûté à l'école environ 250€ (cotisation à l'association, réception des 5 séries de livres).

Nous remercions la mairie pour sa subvention à la coopérative scolaire de 2400€.

Utilisations futures de la coopérative : 3 aller-retour pour Ecole et Cinéma (environ 110€ par bus pris), places de cinéma (2.50€ par personne) ; transports USEP en partie pris en charge par l'USEP ; projets de chaque classe (cuisine, ateliers en maternelle, cadeaux de Noël, ...) ; avance sur le bus pour le cycle tennis (remboursé par la Ligue de Tennis).

##### **2. L'ASCEPC**

Nous remercions la mairie pour leur subvention à l'Association : 250€. Nous pouvons payer les cotisations à l'USEP. Cela nous permettra d'avoir des réductions pour les transports pour les activités USEP (6 transports certainement prévus).

Restant sur le compte : 1082.60€ car les cotisations ne sont pas encore payées (en cours d'encaissement : entre 500 à 600€ pour les trois classes élémentaires).

#### **VI. Questions données par les parents d'élèves**

Rôle des parents d'élèves élus : un rôle de médiateurs entre les familles et l'école qui essaient de comprendre comment fonctionne l'école et qui tempèrent les ressentis de chacun. Un recueil de questions avant un conseil d'école ne peut pas être le déversoir de demandes individuelles, ou de calomnies sous couvert d'anonymat. Il faut faire part des éléments les plus importants, en faisant un tri au préalable. Les problèmes individuels ne relèvent pas du conseil d'école, il faut aller rencontrer l'enseignant de votre enfant.

Cette liste de questions nous a choqués, nous a étonnés. Certains propos à l'encontre de l'ATSEM notamment, et du travail des enseignants sont parfaitement inacceptables.

Nous ne sommes pas fermés au dialogue avec les familles, nous faisons au mieux en respectant un règlement, des directives nationales, le fonctionnement de l'école. Si quelque chose est incompris, ou mal organisé, nous pouvons entendre les conseils ou expliquer mieux notre fonctionnement, mais toujours dans un dialogue bienveillant entre adultes. Nous demandons aux parents de respecter les fonctions de chacun, de respecter la motivation et le travail de toute une équipe qui ne compte pas ses heures ni ses projets.

La mairie soutient également ces remarques au sujet de cette liste de questions, et soutient son employée. Seuls les enseignants et la directrice peuvent être capables de formuler une remarque éventuelle, et c'est la mairie qui juge de la qualité du travail fourni, non les parents.